



DELIBERATION CO

DU 25 JUN 2020 À 18 H 00

N°6-08-06-20

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le 01 JUL. 2020

ID : 077-200040251-20200625-6_08_06_20-DE

République Française
Département de Seine-et-Marne
Arrondissement et
Canton de Provins

L'an deux mille vingt, le jeudi 25 juin à 18h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la Commune de Donnemarie-Dontilly, salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

Présents :

Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur SOUCHAL Georges, Monsieur RAY Daniel, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Madame SOSINSKI Sandrine, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame BUOT Julie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur GODRON Charles, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur CHANTRE Brice, Monsieur JUZWENKO Jérôme, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur DERETZ Bernard, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur MAURY Yannick, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur CHAUVIN Marc, Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame ROBBE Claudine, Madame ROUILLARD Maryse, Monsieur BLONDEL Alain, Monsieur VILLAIN Robert

Vice-présidents encore en poste :

Madame CHARLE Anne-Marie, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude

Pouvoirs

Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël, Madame BENOIT Florence a donné pouvoir à Monsieur MASSET Julien, Madame RICHARD Gisèle a donné pouvoir à Monsieur GAUTRY Jean-Claude,

Excusés :

Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Madame BENOIT Florence, Madame RICHARD Gisèle

Absents :

Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur POULAIN Michel,

Secrétaire de Séance : Madame GUERINOT Laurence

Délégués en exercice : 60

Présents : 52 Votants : 55 Pouvoirs : 3 Absents : 4 Excusés : 4
Convocation : 17 juin 2020 Affichage : 17 juin 2020

**Approbation du Rapport 2019 sur le Prix et la
Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif**

Vu la directive cadre du 23 octobre 2000 fixant l'objectif d'atteinte pour toutes les masses d'eau ;

Vu les articles L.2224-3 et L.2224-5 du Code Général des Collectivités territoriales prescrivant que les EPCI organisateurs des services de l'assainissement non collectif, quel que soit leur mode de gestion, présentent chaque année à leur assemblée et à celles de leurs Communes membres un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) ;

Vu l'arrêté NORD DEV 00751365A du 2 mai 2007 fixant les indicateurs techniques et financiers à faire figurer dans le RPQS ;

Vu la délibération n°2-1-01-14 du Conseil communautaire en date du 7 janvier 2014 mettant en place le service public d'assainissement non collectif (SPANC) sur le territoire de la Communauté de Communes Bassée Montois ;

Vu le Rapport sur le Prix et la Qualité du SPANC 2019 (RPQS) ci-annexé ;

Considérant que le RPQS de l'année 2019 établit que sur 23 788 habitants présents sur le territoire communautaire, 8 105 disposent d'une installation d'assainissement non collectif.

L'Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 1200/140 compte tenu de la non-mise en œuvre de l'entretien et du contrôle de bon fonctionnement des systèmes, du traitement des matières de vidange.

Le nombre des installations diagnostiquées a atteint 4 014 fin 2019 et le taux de conformité 37.72% (1514 installations conformes) ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

DECIDE :

► D'approuver ce Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité des Services.

Certifié exécutoire

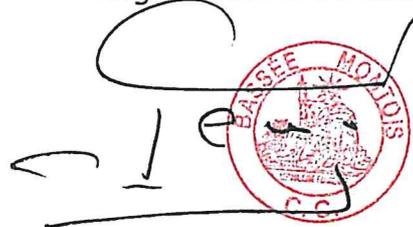
Pour extrait conforme

Déposé en sous-préfecture le

Date d'affichage le 01 JUIL. 2020

- Diffusion :
- Préfecture
 - Publication
 - Centre des Finances Publiques
 - Dossier

Le Président,
Roger DENORMANDIE

A handwritten signature in black ink is written over a red circular stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSEE MONTOIS' around the perimeter and 'C.C.' at the bottom. The signature is a stylized, cursive 'R'.